

Le développement de l'innovation paysanne

Une innovation se développe si elle est appropriée et si le contexte est favorable.

**ICI RADIO MUNYU
LA VOIX DE LA FEMME...**



Le développement d'une innovation paysanne demande d'abord que celle-ci soit appropriée, c'est-à-dire qu'elle présente les qualités suivantes :

- être adaptée au contexte économique, social, culturel ou agroécologique ;
- être pertinente (apporter un service qui présente un réel intérêt pour les paysans) ;
- être acceptable (socialement) ;
- être accessible (financièrement).

De plus, il est nécessaire que le contexte soit favorable, notamment au niveau :

- économique (existence d'une demande ou d'un marché, revenu des producteurs suffisant) ;
- de la facilité d'accès à l'information et à la formation ;
- des synergies et des partenariats entre acteurs ;
- des accès aux moyens matériels, financiers et humains ;
- des aspects réglementaires et législatifs.

Les innovateurs eux-mêmes doivent présenter des attitudes positives (volonté d'améliorer la situation, persévérance, esprit critique) ainsi que le groupe dans lequel se développe l'innovation (cohésion sociale, solidarité). Les OP doivent mobiliser des ressources, mieux s'organiser et établir des partenariats. Les partenaires techniques doivent rechercher les financements, mettre en œuvre des projets, former et faciliter les

échanges entre acteurs. Il faut une continuité dans les partenariats accompagnant les processus d'innovation. L'État, en plus de développer un cadre législatif et réglementaire adéquat, doit envisager des mesures incitatives financières, fiscales et légales.

Une condition indispensable pour prendre la décision de diffuser une innovation, c'est que celle-ci soit validée et capitalisée. La validation et la capitalisation doivent être réalisées par les acteurs eux-mêmes, sans ou avec un appui extérieur qui, dans certains cas, est important pour apporter un regard critique. La mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation

Innovation paysanne et initiative de projet

L'atelier s'intitule « Innovation paysanne ». Rapidement une question fût posée par nombre de participants : parmi les innovations proposées, la plupart sont liées plus ou moins fortement à un acteur externe (projet, recherche, ONG), en quoi sont-elles des innovations « paysannes » ? C'est notamment le cas des boutiques d'intrants, innovation présentée par le fédération Mooriben du Niger.

Cette fédération a initié des actions pour l'approvisionnement en intrants de ses membres à la suite du désengagement de l'État de ce type d'activités. Par la suite, Mooriben a pu bénéficier des appuis du projet Intrants

de la FAO dont l'objectif est la mise en place de boutique d'intrants: innovation paysanne ou initiative d'un projet ? Cette question a reçu la réponse suivante des présentateurs de l'innovation. « *Le projet Intrants a été négocié par le gouvernement mais il sert les paysans. À travers ce projet, les OP prennent conscience qu'elles peuvent rendre des services à leurs membres tout en dégagant des revenus. La symbiose entre OP et projet est remarquable : l'organisation se développe avec sa propre dynamique en profitant de l'appui du projet. C'est ce changement de relations entre OP et projet qui est nouveau.* »

Liste des innovations présentées à Ségou

Burkina

- L'accès des femmes à l'information à travers l'opération « une femme, une radio » (Association Munyu).
- La communication, un outil de gestion concertée des ressources agropastorales (Le Réseau de communication sur le pastoralisme – Récopa).
- Maîtrise de la commercialisation locale du riz, l'expérience de la coopérative agricole de Mogtédou.
- Les paysans innovateurs en conservation des eaux et des sols (zaï).

Niger

- La fabrication de fromages traditionnels par l'Association pour l'entraide et la valorisation des produits d'élevage (AFPEN – WELY).
- La fabrication de compost par la Fédération des coopératives maraîchères du Niger (FCMN – Niya).
- Les boutiques d'intrants de la Fédération des unions de groupements paysans du Niger (FUGPN – Mooriben).
- Les comités de suivi-évaluation (CSE) des activités villageoises de gestion des ressources naturelles (Programme d'appui aux initiatives et innovations paysannes d'Aguié).

Cameroun

- Un enchaînement d'innovations agropastorales et les activités d'un paysan innovateur et formateur.

Côte-d'Ivoire

- Le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (Firca).

Sénégal

- Dynamique paysanne et mode d'organisation innovant au sein d'une OP faitière : le cas de Fongs.

Mali

- La Coopérative des artisans forgerons de l'Office du Niger (Cafon).
- Le fonds pour le développement de la zone sahélienne du Mali (Fodesa – programme du Fida).
- Foire de semences et champs de diversité (mil, niébé, sorgho).
- Production et distribution de semences certifiées au sein des organisations paysannes (AOPP).
- Apprentissage participatif et recherche action (Apra) pour la gestion intégrée des cultures (GIC).
- Les centres de prestation de services Faranfasi so.
- Renforcement des commissions régionales des utilisateurs des résultats de la recherche (CRU – Sikasso).

permet de faciliter ce processus de validation et de capitalisation. En plus de ces éléments mis en avant par les participants à l'atelier au cours des travaux de synthèse, il ressort des exposés et des documents trois conditions qui semblent favoriser le développement des innovations :

Les innovations doivent être appropriées par les paysans et leurs organisations, dans le sens d'être leur propriété. Approprié ne veut pas forcément dire que l'innovation est endogène, c'est-à-dire née à l'initiative des paysans ou de leur organisation (peu d'innovations présentées sont d'ailleurs strictement dues à l'initiative des organisations paysannes). Approprié signifie que les paysans ou leurs organisations considèrent l'innovation comme leur projet, se sentent responsables des objectifs fixés, de la gestion, des décisions à prendre, des résultats (voir encadré p. 25 sur les boutiques d'intrants de la fédération Mooriben).

Le développement des innovations est le résultat d'un processus progressif alternant information, formation, réflexion, choix de solutions, expérimentation, évaluation. Ce processus comporte des étapes qu'il n'est pas toujours possible de prévoir, comme cela a été le cas pour l'association Munyu au Burkina (voir encadré ci-contre).

Ce développement progressif des innovations demande donc du temps, plusieurs années dans la majorité des cas présentés. Cela implique une continuité des partenariats accompagnant le processus de développement des innovations. ■

L'association Munyu des femmes de la Comoé au Burkina

L'association, créée en 1992, a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses membres et de défendre leurs droits. Elle compte plus de 10 000 membres, à 95 % des femmes vivant en milieu rural. Au début, les activités de l'association s'appuyaient sur des réunions. Celles-ci sont souvent difficiles à organiser, demandent de nombreux déplacements et beaucoup de temps aux responsables, entraînent des coûts non négligeables pour contacter un nombre restreint de membres. En conséquence, les informations qui arrivaient aux membres étaient très espacées et insuffisantes. L'association a décidé de se doter d'un véritable outil de communication pour surmonter ces difficultés et s'est équipée en 1999 d'une véritable station radio d'une portée de 150 km. Après une année de fonctionnement, l'association a constaté que la participation des femmes restait faible car elles n'avaient pas accès aux postes récepteurs, détenus par leurs maris. L'association a donc lancé l'opération « Une femme, une radio » pour progressivement équiper chaque femme. Des radios ont été livrées aux responsables des groupes de femmes pour organiser des clubs d'écoute ; dans le même temps, les femmes s'organisaient pour mettre en place un système de cotisation pour l'achat de postes supplémentaires et l'association négociait l'achat de postes auprès d'un fournisseur pour bénéficier d'un prix de gros. Tout ceci a permis de doter 8 000 femmes d'un récepteur radio et a entraîné une forte participation de celles-ci aux émissions.